



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le **27 AOÛT 2024**

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales et du Foncier
Public

Service des finances locales et de
l'environnement

N° 281-SG-DARCLFP
Bureau de l'environnement

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population de la mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet relatif aux travaux d'aménagement du port de plaisance de Dzaoudzi, se déroulera à la mairie de Dzaoudzi-Labattoir :

du lundi 9 septembre 2024 au mardi 8 octobre 2024 inclus

Les informations relatives au projet peuvent être demandées à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement et de la mer de Mayotte (DEALM), auprès de Monsieur Said ASSANI - said.assani@developpement-durable.gouv.fr

Le dossier de mise à disposition du public sera consultable sur le site internet de la DEALM à l'adresse suivante :

<https://www.mayotte.developpement-durable.gouv.fr>

Le dossier, ainsi qu'un registre seront déposés à la mairie de Mamoudzou pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place ou par voie électronique (courriel : pref976-mise-a-disposition@mayotte.gouv.fr) **jusqu'au mardi 8 octobre 2024 inclus.**

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Mamoudzou (ci-après) :

Du Lundi au Jeudi : de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Le Vendredi : de 7h00 à 12h00

Le Préfet ,
délégué du Gouvernement

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général


Sabry HANI

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou
Standard : 02 69 63 50 00 - www.mayotte.gouv.fr